

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 362)

## AMENDEMENT

N ° AS218

présenté par

M. Olive, Mme Magnier, M. Sorre, Mme Moutchou, M. Fait, Mme Le Meur, M. Ardouin,  
Mme Rilhac, Mme Pouzyreff et M. Lemaire

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.